

Délibération de la Commission de régulation de l'énergie du 23 juin 2011 portant vérification de la conformité du barème proposé par Caléo au 1^{er} juillet 2011 à la formule tarifaire fixée par l'arrêté du 29 décembre 2010

Participaient à la séance : Philippe de LADOUCKETTE, président, Olivier CHALLAN BELVAL et Frédéric GONAND, commissaires.

Conformément au décret n° 2009-1603 du 18 décembre 2009 relatif aux tarifs réglementés de vente de gaz naturel, la Commission de régulation de l'énergie (CRE) a été saisie par Caléo d'une proposition de barème pour ses tarifs réglementés de vente de gaz naturel en distribution publique au 1^{er} juillet 2011. Ce barème figure en annexe de la présente délibération.

1. Barème proposé par Caléo

Par rapport au barème en vigueur, applicable depuis le 1^{er} avril 2011, cette proposition répercute l'évolution des coûts d'approvisionnement de Caléo depuis cette date, estimée par le fournisseur à 0,119 c€/kWh en application de la formule en vigueur.

2. Observations de la CRE

L'arrêté du 29 décembre 2010 fixe la formule de calcul de l'évolution du coût d'approvisionnement de Caléo, qui a exercé son éligibilité.

La CRE a vérifié que l'application de cette formule entre le 1^{er} avril 2011 et le 1^{er} juillet 2011 correspond à une hausse de 0,119 c€/kWh.

3. Conclusion

La CRE constate que le barème déposé par Caléo est conforme à la formule tarifaire fixée par l'arrêté du 29 décembre 2010.

La présente délibération sera publiée au Journal officiel de la République française.

Fait à Paris, le 23 juin 2011

Pour la Commission de régulation de l'énergie,
Le président,

Philippe de LADOUCKETTE

ANNEXE

Tarifs de vente du gaz naturel de Caléo applicables au 1^{er} juillet 2011 (hors TVA et hors CTA)

	Prix Cts €/kWh au 01.07.2011 HTVA
<u>Tarif Domestique</u>	
Prime fixe Annuelle €	90,48
Prix du kWh Cts. €	7,12
<u>Tarif 3 Usages</u>	
Prime Fixe Annuelle €	144,51
Prix du kWh Cts €	4,69
<u>Tarif Grandes Chaufferies</u>	
Prime Fixe Annuelle.€HT	854,79
Prix du kWh Cts.HT	4,33
<u>Tarif 2 saisons</u>	
Abonnement annuel € HT	996,81
Prix du kWh Cts.HT 1ère tranche hiver	4,314
Prix du kWh Cts.HT 1ère tranche été	3,784
Réduction 2ème tranche (> 1 000 000 kWh)	0,190

Du 1er Avril au 31 Octobre ETE
Du 1er Novembre au 31 Mars HIVER